

**Décisions prises par la directrice générale en vertu du règlement  
50-42-02 sur la délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs**

**DG346-1125 Autorisation de la directrice générale pour l'adjudication du contrat –  
Acquisition d'un logiciel pour optimiser le budget du transport scolaire en vertu du  
règlement 50-42-02 sur la délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs**

La directrice générale autorise :

l'octroi du contrat de gré à gré à l'entreprise CSched, située au 2105 boul. des Laurentides, Laval, Québec, H7M 4M2 d'une somme de 44 619 \$ excluant les taxes, et ce, selon notre politique sur les règles relatives à l'octroi des contrats d'approvisionnement, de services, de technologies de l'information et de travaux de construction.

**DG347-1125 Autorisation de la directrice générale pour désigner la personne  
responsable de la gestion de l'éthique et de l'intégrité en vertu du règlement 50-42-02  
sur la délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs**

La directrice générale autorise :

La nomination de Madame Karine Morissette à titre de responsable de la gestion de l'éthique et de l'intégrité effectif immédiatement et ce, jusqu'à la fin de son mandat.

**DG348-1125 Adhésion au regroupement d'achat de Collecto pour l'acquisition d'un  
logiciel de gestion de services informatiques (PS130-2020\_LGSI) en vertu du règlement  
50-42-02 sur la délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs**

La directrice générale autorise :

L'adhésion au regroupement d'achat du Collecto pour l'acquisition un logiciel de gestion des services informatiques d'une valeur estimée à 150 000 \$ sur 3 ans.

**DG349-1125 Adjudication du contrat – Renouvellement support et services Fortinet en vertu du règlement 50-42-02 sur la délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs**

La directrice générale autorise :

La soumission de la firme **Précicom Technologies Inc.**, située au 233, boulevard Frontenac Ouest, suite 400, Thetford Mines (QC) G6G 6K2, au montant de **55 000,00 \$**, excluant les taxes, pour l'acquisition de support et services de 2 appareils Fortinet pour une période de 1 an.

**DG350-1125 Autorisation de la directrice générale pour l'adjudication du contrat – Mesure Maintien des bâtiments-Remplacement des 6 unités de toiture – Centre d'éducation des adultes des Draveurs (Nouvel-Horizon) en vertu du règlement 50-42-02 sur la délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs**

La directrice générale autorise :

l'octroi du contrat de service à la firme Les Entrepreneurs Généraux Raymond & Associés inc. située au 65, rue Jean-Proulx, Gatineau, Québec, J8Z 1W2 d'une somme de 2 215 600,00 \$, excluant les taxes pour le remplacement des 6 unités de toiture au Centre d'éducation des adultes des Draveurs (Nouvel-Horizon).

**DG351-1125 Autorisation de la directrice générale pour l'adjudication du contrat – Déneigement des toitures – Tous les établissements du Centre de services scolaire des Draveurs en vertu du règlement 50-42-02 sur la délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs**

La directrice générale autorise :

l'octroi du contrat à la firme **Morin Isolation & Toitures Ltée**, située au 55, rue Breadner, Gatineau, Québec, J8Y 2L7 pour le contrat de déneigement des toitures pour tous les établissements du Centre de services scolaire des Draveurs pour un montant maximal de :

LOTS	ANNÉE 1 (1 <sup>er</sup> décembre 2025 au 30 avril 2026)	ANNÉE 2 (1 <sup>er</sup> décembre 2026 au 30 avril 2027)	ANNÉE 3 (1 <sup>er</sup> décembre 2027 au 30 avril 2028)	TOTAL PAR LOT
<b>Lot 1</b>	38 174,00 \$	40 650,42 \$	43 308,47 \$	122 132,89 \$
<b>Lot 2</b>	8 043,00 \$	8 527,49 \$	9 046,11 \$	25 616,60 \$
<b>Lot 3</b>	28 773,00 \$	30 727,39 \$	32 828,10 \$	92 328,49 \$
<b>Lot 4</b>	42 289,00 \$	45 381,67 \$	48 713,50 \$	136 384,17 \$
<b>Lot 5</b>	48 765,00 \$	52 083,95 \$	55 651,65 \$	156 500,60 \$
<b>GRAND TOTAL</b>				<b>532 962,75 \$</b>

**DG352-1225 Autorisation de la directrice générale pour le mandat confié au Centre d'acquisitions gouvernementales (CAG) pour le programme d'entretien des équipements de transport vertical en vertu du règlement 50-42-02 sur la délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs**

La directrice générale autorise :

de confier le mandat au CAG pour le programme d'entretien des équipements de transport vertical par un appel d'offres public.

**DG353-1225 Autorisation de la directrice générale pour l'adjudication du contrat-Mesure Maintien des bâtiments – Remplacement de la tour d'eau – École Polyvalente Le Carrefour en vertu du règlement 50-42-02 sur la délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs**

La directrice générale autorise :

l'octroi du contrat de service à la firme **Les Entrepreneurs Généraux Raymond & Associés inc.** située au 65, rue Jean-Proulx, Gatineau, Québec, J8Z 1W2 d'une somme de **1 793 710,00 \$**, excluant les taxes pour le remplacement de la tour de la tour d'eau à l'école Polyvalente Le Carrefour.